

Biorga Contra Spray contre les mauvaises herbes 500 ml



Spray prêt à l'emploi contre les mauvaises herbes annuelles et les graminées adventices

Spray prêt à l'emploi contre les mauvaises herbes et les graminées annuelles. Idéal pour traiter de manière ciblée des plantes individuelles. Le spray anti-mauvaises herbes Biorga est un herbicide total naturel à base d'acide pélargonique. Il agit par contact et combat aussi bien les mauvaises herbes que les graminées. Son effet est visible après seulement quelques heures.

EMPLOI

Mode d'emploi : prêt à l'emploi, non dilué, pulvériser de manière ciblée sur les mauvaises herbes et les graminées sèches Utilisation optimale : mauvaises herbes/graminées < 10 cm de hauteur, temps ensoleillé et chaud, plantes vigoureuses Après l'application : pas de pluie pendant 6 à 8 heures Éviter tout contact avec les plantes cultivées : les parties vertes ou non lignifiées des plantes ne doivent pas être mouillées → application sous protection Domaines d'application : Fruits à pépins et à noyau : à partir de la 2e année, mai-août Jachères/potagers : au plus tard 7 jours avant le semis ou la plantation Arbres et arbustes (sauf forêts) : jusqu'à fin septembre Cultures florales : bordures, plantes vivaces, rosiers, plantes vertes, jusqu'à fin juillet Interdit sur : toits, terrasses, aires de stockage, routes, chemins, talus, bandes végétales le long des routes/voies ferrées

DOSAGE

Quantité à utiliser : 80-100 ml/m² Traitements : respecter le nombre maximal par parcelle/an Répétition : pour les mauvaises herbes vivaces, renouveler le traitement après 5 à 10 jours si nécessaire

ANNOTATION

SP1: Do not allow the product and/or its container to enter waterways. Keep out of reach of children. Thoroughly clean empty containers before disposing of them. For disposal of product residues, contact the emergency poison information center: Tox Info Suisse, T. 145 or 044 251 66 66.

Convient à	Gazon familial, Jardin
Durée d'efficacité	immédiatement efficace
Taille du conditionnement	0.5 kg
Dosage	
Saison	Printemps, Été, Automne
Produit	Biorga Contra

- **Spray prêt à l'emploi / herbicide total**
- **Principe actif : acide pélargonique**
- **Liquide AL (utilisation non dilué) Teneur : 21,6 % (21,7 g/l)**
- **N° de contrôle fédéral : W 7471-2**
- **Bewilligung: Für die nichtberufliche Verwendung zugelassen**

Stockage

Conserver le produit au sec, dans son emballage d'origine, hors de portée des enfants et des animaux. Le garder éloigné des denrées alimentaires et de l'alimentation pour animaux. Sa durée de conservation est illimitée s'il est stocké comme il se doit (à l'abri du gel et au sec). Employer les quantités restantes conformément aux recommandations d'utilisation ou les rapporter au point de vente dans leur emballage d'origine.

Élimination

Mettre les récipients vidés et nettoyés à la poubelle. Déposer les résidus dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente de ces produits.